

Le secrétaire d'Etat Cédric O est-il le digne successeur de Dzerjinski, créateur de la police soviétique ?

écrit par Jean-Marc Perrin | 27 juin 2019



Le secrétaire d'Etat Cédric O est-il le digne successeur de Félix Dzerjinski, créateur de la police soviétique ?

L'Histoire se répète.

En 1917, Felix Dzerjinski créa la Tcheka, la police politique soviétique dont la réputation n'est pas à faire.

Parmi ses lettres de noblesse, on peut se souvenir de la mise en place d'un système de psychiatrie punitive en URSS qui a démarré en 1921 avec l'internement de la dissidente Maria Spiridonova.

En [1966](#), le [Præsidium du Soviet suprême](#) de la République socialiste fédérative soviétique de Russie, pour bien codifier

les choses, publie un décret « *sur la modification du Code pénal de la Fédération de Russie* », complétant un certain nombre d'articles utilisés pour condamner les dissidents, tel l'article 190.1 :

« *Diffusion de propagande mensongère diffamant l'État soviétique et son système social* » ;

ou l'article 190.3 :

« *Organisation ou participation à des actions collectives portant atteinte à l'ordre public* ». (Type gilets jaunes pour faire simple).

.

Tout opposant ne peut en effet qu'être victime de schizophrénie, ce qui justifie pleinement son incarcération. Un simple diagnostic médical suffit, nul n'est besoin de s'encombrer d'arguties judiciaires longues et coûteuses, avec une issue parfois encore incertaine.

Le système a plutôt bien fonctionné pendant près de 70 ans.

.

Je crois que Cédric O, secrétaire d'État au numérique a décidé de s'inspirer de cette démarche. Il lui a suffi de faire un copier/coller du code pénal soviétique.

Pour lutter contre les « *fake news* » (traduction en bon français : tout ce qui n'est pas dans le dogme macroniste), il réclame « un conseil de l'Ordre des journalistes », sans quoi « l'État s'en chargera »

https://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2019/06/26/cedric-o-veut-que-les-medias-luttent-contre-les-fake-news-faute-de-quoi-l-etat-s-en-chargera_5481411_3236.html

.

Il a grandement raison.

Pourquoi laisser s'exprimer impunément tous ceux qui criticaillent à tout va l'immigration massive et le vivre-ensemble (une chance pour la France), dénigrent l'islam (une religion de paix et d'amour) mettent en doute l'origine anthropique du réchauffement climatique (la nouvelle religion) ou le libre-échange économique (source de prospérité incontestable) ?

Il n'est pas suffisant de condamner les dissidents à de simples amendes.

.

Christine Tasin vient d'être frappée d'une amende de 8.000 euros pour avoir osé rappeler que l'islam tue. Il serait quand même beaucoup plus commode de l'interner pour la faire taire une bonne fois pour toutes.

<http://resistancerepublicaine.com/2019/06/20/scandaleuse-condamnation-de-christine-tasin-8000-euros-pour-les-autocollants-islam-assassin/>

.

De même, Marine le Pen doit subir une expertise psychiatrique, comme le rappelait fort justement Libération. Sans nul doute, on procédera à son incarcération d'office.

https://www.liberation.fr/france/2018/09/20/pourquoi-l-expertise-psychiatrique-de-marine-le-pen-est-parfaitement-normale_1680021

.

Ce n'est qu'à ce prix que l'on pourra enfin avancer sans être importuné par tout ce ramassis d'islamophobes, de climatosceptiques, de gilets jaunes et *tutti quanti*.

.

Quant à loi Avia en gestation[1], elle viendra compléter le dispositif en permettant de supprimer tous les sites contestataires florissant sur le Net avec la mise en place d'un parquet spécialisé. Les éventuels contestataires survivants en seraient réduits à la technique des *samizdats*[2], ce qui en réduira significativement la capacité de nuisance.

.

Enfin, faire taire les dissidents, c'est bien, mais...

C'est cependant notoirement insuffisant, Monsieur O. Au-delà des interdictions, il faut aussi promouvoir la propagande officielle. Indéniablement, le modèle du *Propagandastaffel* s'impose avec la mise en place de *Sonderführers*, les nazis ayant été beaucoup plus professionnels que les communistes en la matière. Je peux vous recommander, Monsieur le Secrétaire d'État quelques textes de Joseph Goebbels qui vous permettront là encore de gagner du temps.

Félicitations, Monsieur O !

NB : Je dois aussi avouer que votre patronyme évoque davantage pour moi chiffre que lettre...

[1]Journal « Le Point » du 25 juin 2019.

[2]Système clandestin de circulation des écrits contestataires dans l'ancienne URSS